

Développement durable

# 7 ans d'engagement pour l'environnement

*L'Etat s'est résolu à préserver et à valoriser son capital naturel. Ceci par le renforcement du dispositif juridique, la création de nouvelles aires protégées, etc.*

Dans la politique de développement du Gabon, l'environnement constitue une préoccupation majeure. Comme l'énonce Ali Bongo Ondimba, il faut concilier développement économique et préservation de l'environnement. Depuis 2009, le pays s'est engagé dans une démarche cohérente et systématique, question de préserver et de valoriser durablement le capital naturel. Avec la mise en œuvre du Plan stratégique Gabon émergent, notamment son pilier Gabon vert, le pays s'est doté d'un cadre juridique de référence visant à assurer la protection de l'environnement et la promotion du développement durable. Ce nouveau cadre juridique permet au Gabon de mieux lutter contre le braconnage sur son territoire. Par exemple, un camp de 6.000 braconniers a été démantelé à Minkébé en 2013. C'est aussi le résultat de la mise sur pied de l'Agence nationale des parcs nationaux avec des moyens

renforcés.

Parmi les innovations enregistrées en matière de protection du capital naturel, l'on note que 23% de la Zone économique exclusive sont converties en aire maritime protégée. Le parc de Mayumba est le premier site de nidification des tortues-luths au monde. Il sera étendu de 27 000 km<sup>2</sup> sur sa façade maritime. Il est question de protéger cette espèce menacée et les autres espèces aquatiques. A préciser que les droits des communautés de pêcheurs sont pris en compte dans la gestion des parcs marins.

Le Gabon s'est également doté de l'Agence d'études et d'observation spatiales (AGEOS), créée le 25 février 2010. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des deux composantes du PSGE, notamment, «le Gabon vert et le Gabon des services». L'AGEOS est un établissement public à caractère scientifique, technologique et environnemental. Sa mission : contribuer à la mise en œuvre de la poli-

tique du gouvernement en matière de collecte, d'analyse et de mise à disposition des données issues de l'observation spatiale du territoire national pour la gestion durable de l'environnement, des ressources naturelles, de l'occupation des sols, de l'aménagement du territoire ainsi que de la recherche et de l'innovation.

L'AGEOS couvre 17 pays d'Afrique du bassin du Congo et du golfe de Guinée sur un rayon de 2 800 km à partir de Libreville. Le Gabon a en outre investi 6 milliards de FCFA pour des infrastructures techniques de haute technologie pour se doter d'une antenne de réception directe de satellites optiques et radar haute résolution, d'un Centre de compétences, des équipements et d'un géo-portail. Le pays, depuis 2009, a développé de nombreuses applications de surveillance environnementale assistée par satellites pour la lutte contre le braconnage, l'observation du couvert forestier



(lutte contre la déforestation), la surveillance maritime, la planification urbaine et la détection des pollutions, entre autres.

Ces dernières années, le Gabon s'est imposé comme un leader en matière de protection de l'environnement et de la préservation de la biodiversité et la lutte contre le réchauffement climatique. «Notre ambition est de diminuer, d'ici à 2025, plus de la moitié des émissions de gaz à

effet de serre produit par chaque gabonais », déclarait Ali Bongo Ondimba à l'Assemblée générale de l'ONU en 2014. Le Gabon a pris une part active à la 21ème conférence des parties sur les changements climatiques (COP21) qui s'est tenue à Paris en décembre 2015. Le pays était d'ailleurs le premier pays africain à s'acquitter de sa contribution financière. ■